



Petits projets - Guide de dépôt sur JEMS de la demande de concours FEDER

Interreg Grande Région 2021-2027

Version du 08.09.2023



Le Programme Interreg Grande Région 2021-2027 a mis en place une procédure de candidature, qui consiste en la soumission d'une demande de concours de votre petit projet.

Cette présentation a été créée par le Programme afin de vous guider dans le dépôt de votre demande de concours Petit projet dans le système de gestion informatique « JEMS ».

La mention « PP » dans la dénomination d'un appel à projet indique qu'il s'agit d'un appel à « Petits Projets ».

Le document reprend les questions de la demande, et vous explique de quelle manière y répondre.


Les conditions du 1^{er} appel à petits projets – et plus particulièrement le chapitre sur les critères de recevabilité et d'instruction (chapitre 5), ainsi que le guide « Comment construire un petit projet ? » sont des documents clefs pour rédiger la demande de concours.



QUELQUES POINTS D'ATTENTION



- La présentation se rapporte à un appel et des projets fictifs.
- Des questions sont encadrées **en rouge**. Elles correspondent à des questions présentes dans la demande de concours sur « JEMS » qui **ne sont pas pertinentes pour les petits projets**. Cependant, il est techniquement impossible de supprimer ces questions du système de gestion électronique "JEMS". En outre, il est obligatoire d'inscrire une réponse dans le champ, sans quoi il est impossible de soumettre la demande. Pour faciliter votre travail, le Programme a prévu une réponse type qu'il vous suffira de copier de la présente présentation et de coller dans le champ correspondant, le cas échéant. Cette phrase est écrite en **rouge**.
- Lorsque cela est nécessaire, il vous sera expliqué **comment répondre à la question** et **pourquoi elle** est posée. Quand cela est pertinent, un exemple vous sera également donné.
- Le nombre de caractères maximal par question indiqué dans cette présentation diffère de celui repris dans JEMS. Si vos réponses doivent être exhaustives, **veuillez toutefois respecter le nombre maximal de caractères indiqué dans cette présentation**. Le nombre de caractère prend en compte les espaces.

- Il est important de vérifier que les informations introduites dans la demande de concours sont complètes, correctes et indiquées dans les deux langues () du Programme. De plus, la partie A.2 « Description synthétique du projet » devra également être complétée en anglais. En dehors de cette partie, bien identifiée dans la demande de concours, l'usage d'une langue autre que celles du Programme n'est pas autorisé. Les parties française et allemande doivent correspondre et avoir la même qualité linguistique (voir article 11 des Conditions du 1er appel à petits projets). Les demandes de concours des petits projets qui ne répondent pas à ces critères seront considérées comme irrecevables et ne seront pas instruites.
- Nous vous conseillons de vous tourner vers le Point de contact sur le territoire du partenaire chef de file de votre petit projet. Le Point de contact vous accompagne avant, pendant et après le dépôt de votre demande. Cette dernière aura alors davantage de chance d'être réputée recevable lors de l'instruction ! Les coordonnées des Points de contact du Programme Interreg Grande Région 2021-2027 sont disponibles [ici](#).

!! Seul le dépôt numérique de la demande de concours via JEMS sera accepté.

Tout autre document complété et envoyé par courrier ou par e-mail au Secrétariat conjoint ne sera pas reconnu comme une demande de subvention FEDER officielle de votre projet et sera déclaré irrecevable. !!

PARTIE A

Identification du petit projet





Créer nouvelle demande de projet

Appel: 8 – Petits Projets | Kleinprojekte - AAP1

Date de début 08/20/2023

Date de fin Ends {{date}}. Time left: {{days}} days, {{hours}} hours and {{minutes}} minutes.

[Afficher des informations détaillées sur l'appel](#)

Créer nouvelle demande de projet



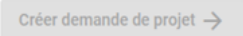
Astuce : toutes les données du projet peuvent être modifiées avant la soumission.

Veillez fournir un acronyme pour le projet afin de faciliter la référence dans le formulaire de demande.

* Acronyme du projet

Annuler

Créer demande de projet →

Comment répondre à cette question ? Veuillez rentrer un acronyme pour votre projet. L'acronyme vaut à la fois pour la version française et allemande, il n'a donc pas besoin d'être traduit. Une fois l'acronyme rentré, il vous sera possible de créer une demande de concours, en cliquant sur le bouton  .

Pourquoi cette question ? L'acronyme que vous choisirez servira à nommer votre projet dans nos échanges, mais aussi, si vous le souhaitez, dans votre communication vers l'extérieur. Nous vous invitons donc à bien y réfléchir et, dans le cas d'un petit projet porté, à la fois, par des partenaires francophones et germanophones, à le rendre accrocheur dans ces deux langues.

➤ A.1 Identification du projet

* Les astérisques indiquent les informations nécessaires à la sauvegarde.



Veillez noter qu'il peut y avoir des décalages dans la numérotation des sections, en raison de la configuration du formulaire de candidature du programme pour cet appel.

ID de projet (automatiquement créé)

INTGR1000083

Nom de la structure du partenaire chef de file (langue originale)

Les petits castors

Acronyme du projet

Max. 25 caractères



DE FR

Titre du projet

Max. 200 caractères

Durée du projet

Durée du projet en mois

18



/

Durée standard d'un projet en mois

18

=

Nombre de périodes


1



Veillez remplir les champs ci-dessus avec les informations relatives à votre petit projet.

Les petits projets dépassant la durée maximale des 18 mois ne seront pas recevables !

Le titre du projet doit correspondre au nom complet du projet et doit être traduit en 2 langues.

 Priorité et objectif spécifique du programme

* Priorité du programme



Sélectionnez dans le menu déroulant : “04- Une meilleure gouvernance de la coopération transfrontalière dans la Grande Région”.

Puis, cochez l'objectif spécifique : “INTGRISO6.3 : Renforcement de la confiance mutuelle , notamment en encourageant les actions interpersonnelles”.

* Priorité du programme

04 - Une meilleure gouvernance de la coopération transfrontalière dans la Grande Région



* Objectif spécifique:

INTGRISO6.3: Renforcement de la confiance mutuelle, notamment en encourageant les actions interpersonnelles

A.2 Description synthétique du projet (1/2)

Veillez donner un bref aperçu du projet et décrivez :

- le problème commun de la zone du programme que vous comptez résoudre conjointement grâce à votre projet;
- l'objectif global du projet et l'amélioration qu'il apportera à la situation actuelle;
- les principales réalisations que vous allez produire et les groupes cibles de ces réalisations;
- l'approche que vous envisagez d'adopter et pourquoi une approche transfrontalière est nécessaire;
- en quoi le projet est-il original ou innovant par rapport à la situation existante. Les dates de début et de fin du projet ainsi qu'un estimatif du budget global du projet.

Description synthétique (en anglais)

Max. 2000 caractères



Description synthétique

Max. 2000 caractères

Comment répondre à la question ?

Ici, il n'est pas nécessaire de répondre aux sous-questions générées automatiquement par JEMS. Il s'agit plutôt de donner les informations les plus importantes de votre projet :

- l'objectif de votre projet
- les actions que vous voulez mettre en place pour atteindre l'objectif de votre projet
- les groupes cibles que vous souhaitez atteindre
- la plus-value de la coopération transfrontalière dans la réalisation de votre projet
- le caractère « original » de votre projet (réalisation de nouvelles actions, élaboration de nouvelles offres, création de nouveaux partenariats, nouveau public cible). Si le petit projet fait suite à un microprojet INTERREG IV Grande Région (2007-2013) ou INTERREG V Grande Région (2014-2020), il convient de démontrer la plus-value et le caractère novateur du petit projet déposé par rapport à l'ancien petit projet.
- les dates de début et de fin de votre petit projet

Il vous est recommandé de remplir cette section en dernier, puisqu'il s'agit de résumer le contenu de la demande de concours. Pour rédiger la version anglaise, nous recommandons de traduire simplement la version allemande ou française (la version non traduite) à l'aide d'un traducteur en ligne. Si le petit projet est approuvé, la version anglaise sera retravaillée par le Secrétariat conjoint.

➤ A.2 Description synthétique du projet (2/2)

Pourquoi cette question ? L'objectif principal de cette section est de présenter l'ensemble du petit projet sur une page. Le résumé du petit projet est nécessaire à la publication d'informations sur votre petit projet sur des sites internet tel que celui du [Programme](#) ou encore [keep.eu](#), permettant ainsi un meilleur rayonnement du petit projet. Keep.eu est un site de l'UE collectant toutes les données des différents programmes Interreg en Europe. Cela explique pourquoi une version anglaise du résumé de votre petit projet est nécessaire. La version anglaise de ce résumé ne sera pas prise en compte dans l'instruction des demandes de concours, c'est-à-dire que sa qualité et son contenu ne seront pas déterminants dans le processus de sélection des petits projets. Cependant, elle doit tout de même être fournie. Si cela n'est pas le cas, la demande de concours sera irrecevable. De plus, ce résumé vous permettra de communiquer autour de votre projet à l'échelle du Programme.

Exemple : Le petit projet "les Minimoys à la découverte des petits insectes de la Grande Région" vise à faire découvrir aux plus petits de Sarre et de Wallonie l'importance des insectes qu'on rencontre au quotidien et qui jouent un rôle capital dans l'écosystème de la Grande Région. Pour atteindre cet objectif, deux ateliers bilingues seront organisés mélangeant une école primaire wallonne et une école primaire sarroise. L'un se déroulera dans la ville de Marpingen et l'autre dans la ville de Huy. Ces ateliers s'adresseront aux élèves des quatrièmes classes de l'école sarroise et aux élèves de la 5^e primaire de l'école wallonne. Au-delà de favoriser l'échange interculturel et l'apprentissage des langues du pays partenaires, ces ateliers permettront de comparer la biodiversité des insectes entre les villes de Marpingen et de Huy. Un tel projet est à la fois novateur dans son contenu (sensibiliser dès le plus jeune âge à l'importance de l'environnement et des insectes) et dans son partenariat (les 2 écoles coopérant pour la première fois). Le petit projet devrait débuter en septembre 2024 et finir fin juin 2025, les ateliers devant être réalisés plutôt au courant du printemps 2025, quand les insectes pullulent !